

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 9

Artikel: Les places de jeux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVI^e ANNÉE.

N° 9.

1^{er} MAI 1917.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresser à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg**.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Les places de jeux. — A propos d'Education patriotique (suite). — La Société de secours mutuels en 1916 (suite et fin). — Statuts de l'Association catholique suisse des maîtres de l'enseignement secondaire. — Ma Croix (vers). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Almanach du P. Girard. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique de Fribourg.

Les places de jeux

L'enfant est vie et mouvement; le repos lui pèse et l'immobilité lui est insupportable. Jouer est pour lui un impérieux besoin. Le jeu est nécessaire au développement normal de son corps, à la conservation de sa santé et à l'épanouissement de ses facultés morales et intellectuelles. Il est le complément, le corollaire du travail. « *C'est quand il ne peut pas jouer, parce qu'il ne sait pas où jouer*, a dit le Dr Ed. Claparède, le distingué professeur de psychologie de l'Université de Genève, que l'enfant trompe son appétit de jeu en se conduisant mal. »

On se préoccupe beaucoup chez nous, on ne saurait le nier, de tout ce qui se rapporte à l'instruction et au bien-être de la jeunesse. A-t-on cependant voué une attention suffisante à l'importante question des jeux ? Je ne le crois pas. Les récréations enfantines sont encore envisagées par beaucoup de gens comme un ennui qu'il faut supporter. On les tolère, on les subit, on ne les encourage pas.

En Angleterre, en Amérique, pays des hommes d'action, la mentalité des masses est différente. Le jeu y est considéré comme un des grands facteurs de l'éducation nationale ; c'est une véritable institution sociale qui intéresse tout le monde et à laquelle tout le monde s'intéresse. Non seulement les écoles populaires, les collèges, mais encore les universités, les usines veulent avoir leurs places de jeux. Tout établissement d'éducation qui désire être bien coté dans l'opinion se fait un point d'honneur de posséder de fortes équipes bien entraînées, bien stylées. Les emplacements de jeux, même dans les localités de peu d'importance, sont l'objet de toute la sollicitude des autorités.

Revenons à notre pays. Si nous parcourons nos campagnes, nous trouvons peu de villages offrant une place spacieuse réservée aux ébats de la jeunesse. Je connais des maisons d'école où la cour de récréations a l'exiguité d'un mouchoir de poche. Les élèves sont condamnés à organiser leurs amusements sur la voie publique. Et comme leur exubérance naturelle les porte à franchir des limites si étroites, le régent est assailli de réclamations. On se plaint, on accuse, on proteste. Ces gamins ne respectent plus rien !... Dans le vieux temps, ceci !... dans le vieux temps, cela !... Quelle génération de vauriens !... Pour donner satisfaction aux propriétaires lésés, l'instituteur doit écourter les récréations ou même les supprimer. Les oisillons, à la vérité, se rattrapperont ailleurs. On les verra, le soir, le dimanche, les jours de congé, s'envoler de la maison paternelle pour aller prendre leurs ébats dans des endroits retirés, dans les bois, les taillis et les ravins du voisinage, où débarrassés de toute entrave et de toute surveillance, ils pourront lâcher la bride à leur vivacité, comme aussi, hélas ! à leurs mauvais instincts.

Dans nos villes et nos bourgs, nous voyons, il est vrai, des places publiques plus ou moins spacieuses, plus ou moins soignées, ombragées, ratissées ; mais ce ne sont pas des emplacements réservés aux jeux ; ce sont des champs de foire ou de marché, des lieux de promenade ou de repos, où les bons bourgeois vont faire la sieste, lire leur journal et recueillir les « on dit ». Les enfants ne s'y trouvent pas

chez eux ; souvent même ils préfèrent s'amuser tout simplement dans la rue, au grand déplaisir des voisins que le bruit énerve et des passants qui ne peuvent circuler librement.

Cet état de chose est regrettable pour la jeunesse d'abord, pour le public ensuite. Le remède est facile à indiquer : Aménager, partout où cela est possible, des emplacements de jeux où les enfants puissent s'ébattre sans danger, sans troubler l'ordre et sans porter préjudice à la propriété d'autrui. Il y aurait du sable pour les marmots, une belle pelouse pour les fervents du football, un espace bien uni pour les amis des billes, quelques engins solides et rustiques pour les gymnastes. Il y aurait surtout de la gaieté, de l'entrain, du soleil et de la santé. Les parents, qui ne témoignent trop souvent leur intérêt aux divertissements de leurs mioches qu'en se lamentant sur les taches et les accrocs des habits, viendraient peut-être, de temps à autre, admirer leur adresse et leur agilité ; les instituteurs, les jeunes surtout, ne dédaignerait pas de s'associer quelquefois à une partie et à donner en même temps conseils et encouragements. Les jeux, ainsi facilités et stimulés, auraient une influence éducative incontestable ; ils constituerait une heureuse diversion aux travaux scolaires ou domestiques et seraient un exercice très favorable à l'harmonieux développement du corps.

X.



A propos d'Education patriotique

(Suite)

Le jeu suit les stades du développement enfantin et prend le caractère de chacun d'eux. Le jeu de la première enfance est familial ; l'enfant joue seul ou en compagnie de ses frères et sœurs ; il apprend à connaître, par le jeu, le cercle étroit de la famille, il apprend à l'aimer, à s'y adapter. Mais bientôt le domaine du jeu s'étend, avec la seconde enfance, aux alentours de la maison, au village, au quartier, au ruisseau voisin, à la forêt prochaine. L'enfant a besoin maintenant de camarades pour jouer ; le jeu s'organise « socialement », non sans passions, frottements et rivalités, et c'est l'apprentissage de la vie sociale, de ses difficultés, de ses devoirs, formation de la conscience et de la solidarité, sous peine de disqualification et de mise à l'écart. L'adolescence et la jeunesse jouent encore, mais du jeu plus compréhensif du